

Questions – réponses sur la vaccination

Les convocations

Quand vais-je recevoir ma convocation ?	=>	Les convocations concernent actuellement les personnes âgées de plus de 65 ans.
Parmi les 65 ans et plus, les personnes des tranches d'âges supérieures sont-elles convoquées prioritairement ?	=>	Non, les convocations sont adressées sans « sous-tranche » d'âge.
Comment vais-je recevoir ma convocation ?	=>	Celle-ci vous parviendra quoi qu'il arrive en format papier dans votre boîte aux lettres. Ce courrier peut toutefois être doublé d'une convocation par mail ou par SMS.
Que sera-t-il indiqué sur ma convocation ?	=>	Vous y trouverez un code personnel vous permettant de prendre rendez-vous dans un centre de vaccination. Vous y trouverez également un numéro de téléphone et une adresse internet pour prendre rendez-vous.
Puis-je choisir le jour et l'heure de ma vaccination ?	=>	Oui. Lors de votre prise de rendez-vous, plusieurs plages horaires pourront vous être proposées.
Vais-je recevoir une autre convocation pour la seconde dose ?	=>	Non, les deux rendez-vous seront fixés en même temps à l'aide de la première convocation.
Que se passe-t-il si je ne réponds pas à la convocation ?	=>	Vous restez « candidat » à la vaccination et une convocation de rappel pourrait vous être envoyée.
Que faire si je ne veux pas me faire vacciner et que j'ai été convoqué ?	=>	Vous ne devez rien faire mais vous êtes invités à signaler que vous ne voulez pas vous faire vacciner de manière à libérer la place pour les citoyens en attente. Attention, ce choix est irrévocable.
Dois-je payer quelque chose ?	=>	La vaccination proposée dans le cadre de cette campagne est gratuite

Les centres de vaccination

La Ville de Gembloux s'est proposée et a obtenu l'accueil d'un centre de vaccination de proximité au sein du Centre Sportif de l'Orneau. Toutefois, la Région Wallonne doit encore désigner le prestataire qui sera en charge de celui-ci.

Si vous avez déjà été convoqué ou si vous êtes convoqué prochainement et que vous avez la possibilité de faire le déplacement vers un centre déjà opérationnel, n'attendez pas et prenez rendez-vous.

Où se situent les centres de vaccination	=>	Les centres les plus proches sont actuellement situés à : <ul style="list-style-type: none">• L'Hôpital St-Luc de Bouge.• Le Palais des expositions de Salzinnes.• Salle polyvalente « Perwez » à Perwez.
--	----	---

Puis-je me rendre dans le centre de mon choix ?	=>	Les centres les plus proches vous sont proposés mais vous pouvez choisir de vous faire vacciner dans n'importe quel centre de Wallonie.
---	----	---

Un centre de vaccination sera-t-il installé à Gembloux ?	=>	La Ville de Gembloux a obtenu l'installation d'un centre sur son territoire mais celui-ci doit encore être organisé par la Région Wallonne.
--	----	---

Comment se déroule le processus de vaccination une fois arrivé dans le centre ?	=>	Celui-ci se fait en 4 étapes : <ul style="list-style-type: none">• Un contrôle administratif sur base de votre convocation et votre carte d'identité.• L'injection du vaccin.• L'enregistrement administratif de votre vaccination.• Une phase de repos et d'observation de 15 minutes avant votre départ.
---	----	---

Comment me rendre au centre de vaccination ?	=>	Différents dispositifs sont mis en place : <ul style="list-style-type: none">• La SNCB propose un ticket aller-retour gratuit. Celui-ci peut être retiré au guichet ou via un automate de vente.• Le TEC propose des voyages aller-retour gratuit sur présentation de votre convocation et de votre date de rendez-vous. Vous pouvez bien entendu également vous y rendre avec votre véhicule.
--	----	---

L'aspect médical et le vaccin

Une personne déjà contaminée COVID peut-elle se faire vacciner ? => Oui sauf si vous avez été testé positif dans les 15 jours précédant la vaccination.

Les personnes qui souffrent d'autres problèmes de santé (comorbidité) sont-elles identifiées et convoquées en priorité ? => Le processus d'identification n'est pas abandonné mais à l'heure actuelle, ce sont les médecins généralistes qui peuvent renseigner un patient.

Puis-je choisir mon vaccin ? => Non. Le vaccin qui vous sera administré sera celui disponible dans le centre de vaccination.

Puis-je avoir une réaction allergique au vaccin ? => Les études cliniques menées et les premières phases de vaccination réalisées montrent que les réactions allergiques sont extrêmement rares. En cas de doute, renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

Vais-je rencontrer des effets secondaires liés au vaccin ? => Dans les jours qui suivent l'injection, un petit état grippale peut être rencontré (courbature, mal de tête).

Comment un vaccin a-t-il pu être développé aussi vite ? => Plusieurs facteurs combinés les uns aux autres expliquent cette rapidité :

- Utilisation de méthodes de recherche et de fabrication déjà connues et expérimentées.
- Financements publics et privés beaucoup plus important que pour d'autres vaccins.
- Beaucoup plus (x10) de volontaires pour les tests cliniques que pour d'autres vaccins.

Vous avez des questions sur les différents vaccins ? Consultez le site de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé : <https://www.afmps.be/fr>